

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN LIGNE

### Définitions et interprétation

'**GVA**' désigne la société GYMNOVA Société par Actions Simplifiée ayant son siège social, 45 rue Gaston de Flotte – CS30056 13375 Marseille Cedex 12 - Téléphone : +33.4.91.87.51.20 - email [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com) - et immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 395 080 138 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR45395080138.

'**Professionnel**' désigne toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

'**Non-professionnel**' désigne toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

'**Client**' désigne une personne physique ou morale concluant un Contrat avec GVA pour la vente agissant en qualité de Professionnel ou en qualité de Non-professionnel.

'**Contrat**' désigne le contrat de vente de Produits conclu entre GVA et le Client suite à la passation d'une commande par le Client sur le Site.

'**Conditions**' signifie les conditions générales de vente décrites dans le présent document.

'**Produits**' se réfère aux équipements que GVA doit fournir en conformité avec les Conditions et le Contrat.

'**Site**' désigne le site internet <https://shop.gymnova.com>

### **1. Champ d'application**

Les présentes Conditions s'appliquent à l'ensemble des commandes de Produits passées sur le Site et régissent les relations contractuelles entre GVA et le Client.

Toute commande de Produits sur le Site implique l'acceptation sans réserve des Conditions par le Client, qui reconnaît en avoir pris connaissance préalablement à la validation de la commande, et renonciation par le Client à ses propres conditions d'achat, quels qu'en soient les termes, même au cas où le Client aurait adressé à GVA des conditions d'achat ou tout autre document. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation préalable et écrite de GVA, prévaloir sur les Conditions. GVA se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les Conditions.

Les Conditions applicables sont celles en vigueur le jour de la commande du Client. À chaque nouvelle commande, le Client est invité à faire une lecture attentive des Conditions.

Le Client a la possibilité d'imprimer les Conditions ou de les enregistrer au format PDF en cliquant sur le lien ci-après : <https://shop.gymnova.com/fr/cgv>.

Les présentes Conditions n'affectent pas les droits des Non-professionnels, lorsqu'ils sont d'ordre public.

### **2. Produits commercialisés sur le Site**

Toutes les offres de Produits proposées sur le Site sont limitées au territoire français et sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Préalablement à toute commande, le Client peut consulter les caractéristiques essentielles des Produits commercialisés sur le Site.

Les Produits sont des produits neufs, sauf opérations spécifiques ponctuelles de vente de matériels d'occasion limitées dans le temps et clairement identifiées comme telles.

Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de GVA ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. De même, toute erreur de typographie ou d'écriture, toute omission dans la documentation commerciale, les tarifs, l'acceptation de la commande, la facture ou tout autre document ou information émis par GVA pourra être corrigée sans que la responsabilité de GVA ne soit engagée.

GVA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les Produits commercialisés sur le Site.

En cas d'indisponibilité du Produit commandé, GVA pourra proposer un Produit de qualité et de prix équivalent.

### **3. Prix des Produits**

Les prix des Produits sont ceux spécifiés sur le Site. Ils sont indiqués en Euros, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), incluant le port et emballage « Franco de Port » (France Métropolitaine seulement). Pour la Corse et les DOM TOM, le transport est à prévoir en sus et sera indiqué au Client avant l'enregistrement de sa commande par GVA.

Dans le cadre d'offres promotionnelles, la date ou la période de validité de l'offre est annoncée sur le Site.

Les Produits commandés sont facturés sur la base du prix en vigueur au moment de la passation de la commande.

Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA française sera répercuté immédiatement sur les prix.

### **4. Identification du Client – Commande – Formation du Contrat**

#### **4.1 Identification du Client**

Le Client s'identifie en ouvrant (ou en se connectant à) un compte utilisateur qui comprend la saisie d'un identifiant (adresse email) et d'un mot de passe. Le Client s'engage à fournir à GVA des informations exactes et fiables.

GVA ne saurait engager de quelconque responsabilité dans l'hypothèse où les informations fournies s'avèreraient fausses ou incomplètes.

Le Client est seul et entièrement responsable de l'utilisation et de la confidentialité de ses identifiants et mot de passe et devra s'assurer que seules les personnes autorisées par lui ont accès à son compte. À ce titre, toute utilisation du compte du Client est réputée avoir été effectuée par lui ou avec son autorisation.

Le Client devra notifier sans délai toute faille de sécurité liée notamment à la communication involontaire ou au détournement de son identifiant et/ou mot de passe, afin que les mesures adaptées en vue de remédier à cette faille puissent être prises. En cas de perte ou de détournement d'un identifiant et d'un mot de passe, une procédure d'attribution de nouveaux codes d'accès sera mise en œuvre dès notification par le Client.

#### **4.2 Commande**

Pour passer une commande, le Client sélectionne des Produits et les ajoute au panier.

Le Client peut ensuite vérifier le contenu du panier et, le cas échéant, procéder à toutes modifications utiles (ajout ou suppression d'un Produit, modification de quantité, etc.) ou corriger d'éventuelles erreurs.

Si le Client poursuit sa commande, il procède à son règlement et choisit un mode de paiement.

Le Client valide ensuite sa commande en cliquant sur le bouton « *Commander* », après avoir pris connaissance des Conditions et les avoir acceptées en cochant la case « *J'ai lu les conditions générales de vente et j'y adhère sans réserve* ».

GVA recommande au Client d'éditer et de sauvegarder les Conditions, qui peuvent être imprimées ou téléchargées.

Le Client reconnaît avoir la pleine capacité à s'engager au titre des Conditions lorsqu'il effectue une commande sur le Site. Pour les Non-professionnels, en passant commande sur le Site, le Client atteste être une personne physique majeure.

#### **4.3 Formation du Contrat**

Une confirmation de commande est envoyée au Client à l'adresse email que ce dernier aura saisie lors de son inscription. Cet email n'est qu'une confirmation de prise en compte de la commande par GVA et non une validation de la commande.

Après traitement et vérification par GVA que la commande respecte bien les conditions de vente, un email de validation de la commande est adressé au Client. Cet email de validation de commande forme définitivement le Contrat. Une vérification des informations figurant sur l'email de validation de la part du Client s'impose.

Pour toute information notamment relative au suivi de sa commande, le Client est invité à contacter GVA :

- par téléphone : 04 91 87 51 20
- par email : [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com)
- en se connectant sur le Site par le biais de son compte utilisateur à la rubrique « *Historique et détails de mes commandes* ».

## **5. Conditions de paiement**

### **5.1 Modalités de paiement**

Pour tout nouveau Client, les commandes ne seront prises en compte qu'à réception du règlement du prix par GVA.

Le Client peut régler sa commande :

- par chèque : le Client envoie un chèque émis par une banque domiciliée en France, à l'ordre de GYMNOVA, au dos duquel est noté le numéro de la commande à : GYMNOVA – 45 rue Gaston de Flotte – CS 30056 – 13375 Marseille Cedex 12 ;
- par carte bancaire : Visa, Mastercard, Carte bleue émises en France. Le Client saisit les données de sa carte bancaire. Toutes les données bancaires saisies font l'objet d'un traitement sécurisé et sont cryptées. Ces informations sont uniquement accessibles au prestataire de GVA, afin qu'il puisse se mettre en relation avec la banque du Client. GVA n'a à aucun moment accès aux données bancaires du Client ;
- par virement bancaire : après avoir choisi la devise de paiement, le Client émet un virement aux coordonnées bancaires indiquées par GVA en indiquant la référence de la commande dans le libellé de son virement.

GVA se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le Client dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la validation de la commande (pour les paiements par chèque ou virement) ou en cas d'incident de paiement.

En cas de règlement à la commande, et sous réserve de l'acceptation des centres de paiement bancaires en cas de paiement par carte bancaire, de réception du chèque ou du virement sous 10 jours, un escompte de 2 % sera accordé si le montant de la commande est supérieur à 900 euros TTC.

Pour tout achat inférieur à 100 Euros HT, un chèque joint à la commande sera nécessaire.

### **5.2 Retards et incidents de paiement**

En cas de non-paiement à la commande ou à l'échéance ou en cas d'incident de paiement, sans préjudice de tout autre droit ou recours à la disposition de GVA, GVA se réserve le droit de :

- suspendre ou d'annuler la commande et/ou la livraison, quelle que soit sa nature et son niveau d'exécution,
- conserver les acomptes perçus et facturer au Client les montants impayés,
- retenir les Produits non livrés.

Après facturation, GVA facturera des pénalités de retard d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, et ce jusqu'au paiement intégral.

Tout retard ou incident de paiement entraînera en outre l'exigibilité d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais de judiciaires éventuels, sans préjudice de toute action en dommages et intérêts.

Tout retard de paiement d'un Client Professionnel donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement fixée par le Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012. Ce montant est susceptible d'être réévalué en cas de modification du décret.

Tous les coûts engagés par GVA résultant d'un différend dans le cadre d'un recouvrement d'impayés d'un Client Professionnel seront à la charge de ce Client.

## **6. Disponibilité/ livraison**

GVA mettra tout en œuvre pour exécuter le Contrat dans les délais définis lors de la commande. Les délais courent à partir de la validation de la commande par GVA. Il est toutefois précisé que le respect des délais n'est pas l'essence du Contrat.

La date d'expédition est indiquée au Client lors de la validation de la commande. Pour les Clients Professionnels, les retards éventuels ne donnent pas le droit au Client d'annuler la commande, de refuser le Produit ou de réclamer des dommages et intérêts, sauf engagement particulier et exceptionnel, dans le cadre d'un contrat précis, et hors cas de force majeure.

Si GVA n'était pas en mesure de livrer la commande, ou dans le cas d'un report de livraison, GVA en informera immédiatement le Client.

Les livraisons sont effectuées habituellement par un transporteur, mandaté par GVA ou par voie postale, selon la nature du Produit.

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la passation de la commande, à l'extérieur. Ils sont accompagnés d'un bon de livraison.

Le Client s'engage à être présent le jour de la livraison et à vérifier la conformité de sa commande.

En cas d'absence du Client à l'adresse indiquée le jour de la livraison, d'erreur commise par le Client dans l'adresse de livraison, des frais d'une éventuelle nouvelle livraison seront à la charge du Client et, le cas échéant, le stockage des Produits, à compter de la date de livraison initialement prévue, sera assuré aux risques du Client et moyennant la facturation de frais équivalents à 1% du prix de la commande par semaine. Toute semaine débutée est considérée comme entièrement due.

En cas d'avaries de transport, et afin de préserver son recours contre le transporteur, le Client devra formuler ses éventuelles réserves écrites sur le bordereau du transporteur (conformément à l'article 133-3 du Code de commerce), et les confirmer par courrier recommandé AR au transporteur dans les 72 h maximum après réception.

#### **Contrôle des colis au moment de la livraison :**

Lors de la livraison de la commande, il est recommandé au Client de contrôler en présence du transporteur :

- que le nombre de colis correspond bien au bordereau de livraison,
- l'état des Produits en procédant à l'ouverture des colis devant le transporteur, et ce, même si les colis ne semblent pas abîmés.

Les réserves doivent être précises et mentionner la nature et l'étendue du dommage (par exemple : housse déchirée, serrure cassée, références manquantes, etc.) ainsi que la quantité pour chaque référence manquante ou endommagée.

Les réserves doivent être notifiées :

- d'abord sur le récépissé de livraison remis au chauffeur du camion,
- puis par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au transporteur, confirmant ces réserves, au plus tard dans les trois (3) jours suivant la réception du colis.

À défaut, les Produits seront considérés comme livrés en bon état et aucun recours contre le transporteur n'est possible.

**La formule manuscrite "sous réserve de déballage ou d'avarie" n'a aucune valeur et ne permet pas d'engager un recours.**

#### **7. Réserve de propriété et transfert des risques**

GVA conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement intégral du prix de la commande et ce, quelle que soit la date de livraison des Produits, étant précisé que la simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause.

Si la clause de réserve de propriété est mise en œuvre, l'ensemble des sommes versées à GVA avant cette mise en œuvre, demeure la propriété de GVA.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert des risques au Client à compter de la réception des Produits.

En cas de dépôt des Produits sur le lieu de livraison convenu, le Client est responsable, à compter du déchargement de ceux-ci, de leur sécurité et de leur conservation en bon état. Le Client s'engage à les entreposer dans un lieu présentant toutes les caractéristiques nécessaires pour ce faire.

Pour les Clients Professionnels, le transfert des risques au Client s'effectue à la livraison dès la prise en charge par le transporteur au départ des entrepôts de GVA ou des usines des fournisseurs de GVA. La responsabilité de GVA ne peut en aucun cas être mise en cause pour faits de destruction, avaries, pertes ou vol, survenus en cours de transport, même si GVA a choisi le transporteur.

#### **8. Droit de rétractation**

Sous réserves des dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la consommation, aucune commande acceptée par GVA ne pourra être annulée par le Client.

Le Client Non-professionnel dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter de la date de livraison pour exercer ce droit et demander le remboursement du prix payé. Lorsque le délai de quatorze jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client Non-professionnel doit notifier sa décision de rétractation, en contactant au préalable le service commercial de GVA, par :

- fax au 04.91.93.86.89
- email à [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com)
- en utilisant le formulaire de rétractation disponible sur le Site de GVA annexé aux Conditions qui devra être transmis complété (modalités : par email à l'adresse [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com), par lettre recommandée avec avis de réception à GYMNOVA - 45 rue Gaston de Flotte - CS 30056 - 13375 Marseille Cedex 12 ou par Fax au 04.91.93.86.89).

Ce droit de rétractation n'est pas à motiver ou justifier, en revanche, le simple renvoi du Produit sans déclaration ou le refus de prendre la livraison ne suffisent pas à exprimer la volonté de se rétracter.

Tout retour doit être au préalable signifié à GVA qui conseille au Client d'effectuer le retour des Produits à l'adresse qui lui sera communiquée, sous couvert d'une assurance lui garantissant, le cas échéant, l'indemnisation des Produits à hauteur de leur valeur marchande réelle en cas de spoliation ou de perte.

En cas de retour, GVA conseille également à ses Clients de protéger les emballages d'origine des Produits en les insérant dans un autre emballage, car seuls seront repris les produits renvoyés dans leur intégralité (accessoires, notices, etc.), dans leur emballage d'origine, l'ensemble devant être intact et en parfait état de revente. Tout Produit qui aurait été abîmé, incomplet, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera pas remboursé.

Sont exclus du droit de rétractation, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation :

- les Produits fabriqués sur demande ou personnalisés (leur conception nécessitant des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et/ou esthétiques très précises (par exemple : produits sur mesure, choix de coloris ne figurant pas dans la gamme standard de GVA, etc.) ;
- les Produits qui ne sont pas retournés dans leur emballage d'origine complet ;
- les Produits qui de fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant l'envoi de la rétractation pour retourner les Produits à GVA. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais et risques de transport qui restent à la charge du Client.

Pour les Produits qui ne peuvent être retournés par La Poste en raison de leur nature (colis de plus de 30 kg ou volumineux, par exemple), le prix à payer pour le renvoi des Produits pourra varier en fonction du transporteur choisi, de la typologie du Produit et de la distance à parcourir par le transporteur pour récupérer le Produit et le ramener dans les usines de GVA. Il est conseillé au Client de prendre contact auprès des transporteurs pour connaître le coût exact de la prestation.

En cas d'exercice du droit de rétractation, GVA remboursera le Client dans un délai de quatorze (14) jours suivant la réception du Produit, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour que le remboursement soit effectué par un autre moyen de paiement.

En cas de dépassement des délais de remboursement, GVA se devra d'acquitter des intérêts de retard (la majoration de la somme due est de 10 % si le remboursement intervient au plus tard trente jours au-delà du terme, de 20 % si le remboursement intervient jusqu'à soixante jours, et de 50 % ultérieurement).

GVA se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à la réception et la vérification de l'état des Produits ou jusqu'à la réception de la preuve de leur expédition.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice, etc.) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Dans le cas où le retour serait effectué hors délai, GVA se réserve le droit de refuser les colis et/ou de les renvoyer le cas échéant.

## **9. Propriété intellectuelle**

La vente des Produits n'entraînera pas transfert au Client des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés.

Le contenu du Site (textes, graphiques, logos, icônes et images, écritures et autres codes mis en œuvre sur le Site) sont la propriété de GVA et sont protégés par les lois relatives au droit d'auteur, à la protection des bases de données et par toute autre loi en vigueur en France et par tout traité européen ou international.

Il est interdit de modifier, copier, distribuer, diffuser, utiliser tout ou partie du Site ou tout autre droit de propriété intellectuelle s'y rattachant, ou utiliser tout logo ou marque reproduit sur le Site.

Toute utilisation non autorisée de l'un quelconque des éléments du Site est susceptible d'entraîner la responsabilité du Client, quel que soit le fondement.

## **10. Force majeure**

La responsabilité de GVA ne pourra être engagée et ne pourra constituer une inexécution contractuelle du fait de tout retard, tout défaut d'exécution ou toute obligation contractuelle mise à charge de GVA si le retard ou l'inexécution sont liés à des causes échappant au contrôle raisonnable de GVA.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant GVA de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus les événements suivants : grève de la totalité ou d'une partie du personnel de GVA ou de ses transporteurs habituels, catastrophe naturelle (tempête, inondation, etc.), explosion, incendie, guerre ou menace de guerre, embargos douaniers à l'exportation ou l'importation, arrêts de production dus à des pannes fortuites, bris d'outillages, impossibilité d'être approvisionné par un fournisseur, accident, sabotage, insurrection, émeutes, épidémies, barrières de dégel, barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, fermeture d'usine, fait du prince, dispositions légales, statutaires, réglementaires, interdictions ou toute mesure de toute nature imposée par un État, une autorité locale ou parlementaire.

Dans de telles circonstances, GVA prévient le Client par écrit, notamment par télécopie ou courrier électronique, dans un délai raisonnable après la survenance des événements, le Contrat liant GVA et le Client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le Contrat pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant le Contrat.

## **11. Garantie**

### **11.1 Garantie commerciale**

L'ensemble de la gamme de Produits GVA bénéficie d'une garantie commerciale couvrant tout défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

La garantie est soumise à une utilisation normale des Produits et accordée pour une durée de :

- 1 an pour les Produits d'occasion ;
- 2 ans pour les Produits livrés dans les DOM-TOM et les Produits suivants : pistes « easy roll », pistes et modules gonflables, produits dérivés et les pièces d'usure qui ne bénéficient jamais d'une extension de garantie : portemains, roulettes de déplacement, patins antidérapants, vérins, ressorts, toiles de trampoline, sandows, marquages/sérigraphies, mousses housées de jersey (matelas, fosse) ;
- 5 ans pour tous les autres Produits vendus en France métropolitaine (hors DOM-TOM).

Elle prend effet à compter de la date de réception des Produits par le Client ou sur le site de livraison convenu. Les délais de stockage éventuels ne sont pas pris en compte dans la durée de la garantie.

La garantie est limitée à l'obligation de remettre en état dans les ateliers GVA, ou de remplacer aux frais de GVA dans les plus brefs délais, tout Produit reconnu défectueux, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée pour quelque cause que ce soit. Le remplacement des Produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

La garantie est exclue dans les cas suivants : usure normale des Produits, dommages intentionnels, négligence, utilisation des Produits dans des conditions anormales ou en contravention avec le mode d'emploi et les conseils de GVA (écrits ou oraux), utilisation des Produits non conforme à leur destination, altérations ou réparations réalisées sans l'approbation écrite de GVA, défaut d'entretien, détériorations dues à un choc ou une chute, force majeure.

La garantie ne s'applique pas aux pièces, matériaux et équipements non fournis par GVA.

TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EST EXCLUE.

LA RESPONSABILITE DE GVA ENVERS UN CLIENT A QUI CETTE GARANTIE S'APPLIQUE EST LIMITEE AU PRIX FACTURE PAR GVA.

À l'exception des personnes pouvant engager valablement GVA, nul n'est autorisé à faire des promesses ou déclarations ou d'accepter au nom de GVA des obligations plus étendues que celles énumérées ci-dessus.

### **11.2 Garantie des vices cachés**

Le Client bénéficie de la garantie légale des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus* ».

Article 1648, alinéa 1<sup>er</sup> du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice* ».

## 11.3 Garantie légale de conformité – Applicable uniquement aux Clients Non-professionnels

Conformément aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation, la garantie légale de conformité s'applique aux Produits vendus sur le Site.

Article L. 217-4 du Code de la consommation : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L. 217-5 du Code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

GVA rappelle ainsi au Client Non-professionnel que dans le cadre de la garantie légale de conformité :

- il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du Produit pour agir ;
- il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;
- il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit durant les six mois suivant sa délivrance. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les Produits d'occasion.

Le Client Non-professionnel est également informé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir le Produit. Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés Produit conformément à l'article 1641 du Code civil ; dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à 1644 du Code civil.

## 11.4 Mise en œuvre des garanties

La mise en œuvre des garanties doit faire l'objet d'une demande écrite du Client expliquant les défauts constatés. Sous peine d'irrecevabilité, cette demande doit impérativement être accompagnée de la facture et doit être adressée à GVA selon les modalités indiquées à l'article 12 ci-dessous.

## 12. Réclamations / Retours

Hormis les problèmes d'avarie de transport (qui intéressent le seul transporteur), toute autre réclamation relative à un défaut de fabrication, une inexactitude dans les quantités ou à une référence erronée par rapport à la commande, devra être formulée impérativement dans les quarante-huit (48) heures ouvrables à réception des Produits. La réclamation ne pourra porter que sur le remplacement des Produits défectueux ou une rectification des quantités ou références des Produits commandés.

Les demandes seront formulées auprès du service après-vente (SAV) de GVA :

- par téléphone au 04.91.87.51.20 ou auprès du commercial qui gère le secteur du Client
- par fax au 04 91 93 86 89
- par email : [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com) ou [sav@gymnova.com](mailto:sav@gymnova.com)
- par lettre recommandée avec accusé de réception à GYMNOVA - 45 rue Gaston de Flotte - CS 30056 - 13375 Marseille Cedex 12,

qui indiquera au Client la démarche à suivre. Au cas où un retour de Produit s'avérerait nécessaire, et que la responsabilité de GVA serait engagée, les frais de retour seront pris en charge intégralement par GVA.

Tout retour de Produit nécessite l'accord préalable de GVA.

Les Produits retournés par le Client sans protection physique ou mal protégés ne pourront pas bénéficier de la garantie. Il appartient donc au Client de veiller à protéger et assurer les Produits retournés lors de leur transport. Il appartient au Client de conserver les emballages, accessoires fournis avec le Produit ainsi que les éventuelles étiquettes apposées sur le Produit ou les emballages et qui seront nécessaires pour bénéficier de la garantie offerte.



Dans le cas où le retour serait effectué hors délai, GVA se réserve le droit de refuser le/les colis, et/ou vous le/les renvoyer le cas échéant.

### **13. Limitation de responsabilité – Applicable aux Clients Professionnels**

Sauf en cas de dommage corporel ou décès causés par la négligence de GVA, la responsabilité de GVA au titre d'une faute contractuelle, d'une déclaration inexacte (non frauduleuse) ou à tout autre titre ne pourra excéder le prix des produits défectueux ou non livrés facture par GVA.

La responsabilité de GVA est expressément exclue en cas de dommages indirects, d'impossibilité de passer commander, de perte de revenus ou de bénéfices.

### **14. Informatique et liberté**

En application de la [loi 78-17 du 6 janvier 1978](#), il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de GVA chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé en envoyant un courrier ou un e-mail au Service Client de GVA :

- par email : [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com)
- par courrier à GYMNOVA - 45 rue Gaston de Flotte - CS 30056 - 13375 Marseille Cedex 12.

### **15. Dispositions générales**

#### **15.1 Insolvabilité du Client**

En cas d'insolvabilité du Client, et sans préjudice de toute action ou droit dont disposerait GVA, GVA pourra annuler le Contrat et suspendre toute livraison faisant l'objet du Contrat sans que sa responsabilité ne soit engagée.

#### **15.2 Divisibilité**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et toute leur portée.

Les parties conviennent alors de remplacer la clause nulle ou non valide par une clause qui se rapprochera le plus, dans son contenu, de la clause initialement arrêtée.

#### **15.3 Non renonciation**

Le fait pour GVA de ne pas se prévaloir à un moment donné et ce quelle que soit la durée de son abstention ou de sa tolérance de l'une quelconque des dispositions prévues aux présentes Conditions ne pourra être interprété comme une renonciation de celle-ci à s'en prévaloir à l'avenir et ne peut restreindre ses droits.

### **16. Droit applicable – Attribution de juridiction – Médiation**

L'INTERPRÉTATION, LA VALIDITÉ ET L'EXÉCUTION DES CONDITIONS SERONT RÉGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

EN CAS DE DIFFÉREND, UNE SOLUTION AMIABLE SERA RECHERCHÉE AVANT TOUTE ACTION JUDICIAIRE. EN CAS D'ÉCHEC, LE DIFFÉREND SERA PORTÉ :

- LES TRIBUNAUX DE PARIS SI LE CLIENT EST UN PROFESSIONNEL,
- LE TRIBUNAL DÉSIGNÉ PAR LES RÈGLES DE DROIT COMMUN SI LE CLIENT EST UN NON PROFESSIONNEL.

Le Client Non-Professionnel pourra soumettre le différend à la médiation de la consommation. Pour voir une liste des médiateurs de la consommation, le Client Non-Professionnel pourra consulter la page web de la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/commission>.

Le Client Non-Professionnel pourra également engager le processus de médiation via la plateforme de règlement en ligne des litiges développée et gérée par la Commission Européenne à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show>.



**ANNEXE I**

**FORMULAIRE DE RETRACTATION**

(A compléter et renvoyer uniquement dans le cadre de l'exercice de son droit de rétractation dans le respect des conditions prévues au point n° 8 de nos conditions générales de vente)

Formulaire à renvoyer à l'attention du service client par :

- . fax au 04.91.93.86.89
- . email à [info@gymnova.com](mailto:info@gymnova.com)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ou des biens suivants :

- . N° commande :
- . Référence(s) de(s) l'article(s) et désignation(s) :
- . Commandé(s) le :
- . Reçu(s) le :
- . Nom du client à l'origine de la commande :
- . Adresse du client à l'origine de la commande :

Date :

Signature du client en cas de notification du présent formulaire sur papier :

Pour faire et valoir ce que de droit